



**Appel à candidature pour le recrutement d'un(e) chargé(e) de projet
à l'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF)
Rabat – Maroc**

I. Présentation de l'Association Marocaine de Planification Familiale

Conformément au Dahir Chérifien numéro 1-58-376, du 3 Joumada premier 1378 (15 novembre 1958), règlementant le droit d'association tel qu'il a été modifié et complété, l'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF) a été constituée en 1971 et a été reconnue d'utilité publique, par le décret numéro 72-477 du 8 juin 1972.

Conformément au Décret numéro 2-04-969, du 28 kaada 1425 (10 janvier 2005), pris pour l'application du dahir N° 1-58-376 du 3 joumada I 1378 (15 novembre 1958) règlementant le droit d'association.

L'AMPF est membre à part entière de la Fédération Internationale de la Planification Familiale (IPPF). Depuis sa création L'AMPF est un acteur d'influence en ce qui concerne les questions de santé et de droits sexuels et reproductifs applicables au contexte national. Elle fonde son travail sur une assise statutaire conforme à la législation nationale et aux procédures fixées par l'IPPF.

La vision de l'AMPF est celle d'un Maroc où toutes les femmes, tous les hommes et tous les jeunes ont accès à l'éducation, aux informations et aux services en Santé Sexuelle et Reproductive /SSR dont ils ont besoin, et que la santé en général et la santé reproductive en particulier font partie des droits fondamentaux assurés.

Le plan stratégique de l'AMPF est en cohérence avec le cadre stratégique de l'IPPF, et couvre cinq axes stratégiques élaborés sur la base de l'analyse de la situation du contexte international et national, l'identification des besoins des différentes cibles : Adolescents/jeunes ; VIH SIDA ; Accès aux services ; Avortement sans risque et Advocacy/Plaidoyer.

Dans ce cadre, l'AMPF lance un appel à recrutement **d'un(e) chargé(e) de projet « Right Here Right Now 2»**.

II. Contexte du projet

Le programme RHRN 2 a été élaboré par un Consortium de 7 organisations comprenant Rutgers (agence chef de file), RNW Media, CHOICE, ARROW, Bandhu, AMPF et RHU. À ces organisations se joignent des partenaires pays, formant des coalitions pays, dans les dix pays où le programme sera mis en œuvre - Bangladesh, Bénin, Burundi, Éthiopie, Indonésie, Kenya, Népal, Maroc, Tunisie, Ouganda. Chaque coalition pays a désigné un partenaire lead pays pour assurer la coordination du programme pays et de la coalition. Le programme est financé par le Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas (MoFA).

Cadre: Renforcement de la société civile, où le plaidoyer constitue la principale stratégie.

Le programme vise l'atteinte de quatre résultats à long terme :

1. Des jeunes aux capacités renforcées prennent des décisions sur leur sexualité, expriment leurs besoins et font valoir leurs droits (pistes d'information et d'éducation) ;
2. Une masse critique renforce les normes et les valeurs positives concernant la SDRS des jeunes et la justice en matière de genre (piste du soutien public) ;
3. Les gouvernements adoptent, mettent en œuvre et rendent compte des politiques et des lois fondées sur les droits humains favorisant la SDRS des jeunes et la justice en matière de genre (piste du plaidoyer politique) ;
4. Une société civile renforcée concernant la SDRS des jeunes et la justice en matière de genre (piste du renforcement de la société civile).

Durée du Programme: 2021-2025

1. Tâches et responsabilités

Sous la supervision de l'instance de gouvernance, et de la Présidente du Conseil National et présidente du Comité Exécutif National, sous la responsabilité directe de la directrice exécutive de l'AMPF, le/la chargé(e) de projet apportera son appui à la mise en œuvre efficace, à la coordination, au soutien de la mise en œuvre du programme RHRN 2 dont le pilotage est assuré par l'AMPF.

Les responsabilités du chargé(e) de projet consistent à administrer et gérer les différentes activités du projet afin de s'assurer qu'elles sont exécutées efficacement et avec succès, notamment :

- La diffusion régulière des situations et reporting périodiques ainsi que toutes informations se rapportant au projet ;

- Liaison entre l'AMPF, le comité de pilotage du programme, les membres de la coalition au Maroc et les partenaires sous l'encadrement de la direction d'exécution de l'AMPF ;
- L'organisation de réunions plénières de projet du comité de pilotage à intervalles annuels ou plus fréquemment, le cas échéant (selon la situation épidémiologique ou autres, certaines de ces réunions peuvent se tenir par visioconférence tandis que d'autres se tiendront dans un lieu particulier).

2. Qualifications requises :

- Formation supérieure universitaire de master en sciences sociales, santé, management/gestion des organisations ou équivalent ;
- Expériences similaires antérieures ou en cours en rapport avec les termes de référence, et dans la gestion et animation d'équipes, en qualité de chef de projet ou gestion d'équipe multidisciplinaire ;
- Une bonne connaissance de système de santé marocain et des politiques publiques en matière de santé sexuelle et reproductive ;
- Connaissances/ expériences pertinentes dans la thématique de l'éducation ;
- Connaissance des bases des textes du droit de travail marocain et des notions sur la santé sécurité au travail ;
- Une connaissance de la législation sanitaire marocaine des principales conventions internationales en rapport avec la protection de l'enfant, la violence, les mouvements sociaux actifs en santé sexuelle et reproductive ;
- Très bonne maîtrise des langues française et anglaise ;
- Bonne aptitude à la réflexion, d'esprit d'initiative et à la capitalisation de savoir-faire,
- Fortes capacités de hiérarchisation, d'organisation, de communication et du travail en équipe ;
- Maîtrise des outils informatiques ;
- Forte mobilité/disponibilité pour participer à des réunions au niveau national et international.

III. Localisation

La personne est recrutée dès que possible. Ce poste à temps plein est basé à l'AMPF au Bureau Central à Rabat.

IV. Modalités de soumission des candidatures

Un dossier envoyé par courrier porté ou par poste sous pli fermé portant l'intitulé suivant :

Candidature pour le poste de chargé(e) de projet et contenant :

- Une lettre de motivation manuscrite ;
- Les copies de diplômes et attestations justifiant le niveau universitaire demandé ;
- Un CV détaillé et actualisé ;
- Une lettre de recommandation d'employeur précédent ;
- Tout document ou pièce pertinents joints en rapport avec l'expérience du candidat(e) et des termes de référence concernés ;

Le dossier de candidature doit être adressé à l'adresse suivante :

L'Association Marocaine de Planification Familiale : 6, Rue Ibn El Kadi, BP 1217, Les Orangers, Rabat. Téléphone : 05 37 72 12 24, ampf@ampf.org.ma

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

L'AMPF est un employeur respectant l'égalité professionnelle.

Le délai de dépôt des candidatures est fixé 19 Avril 2021 avant minuit.

V. Modalités de recrutement

Un entretien d'embauche avec des questions en rapport avec la vision et l'approche de gestion de projet de partenariat dans le domaine de la SSR aura lieu pour les candidats (es) admis à la sélection de dossier.